

Les crues ordinaires de la Saône sont de 4 à 5 mètres au-dessus de l'étiage, et proviennent surtout des crues subites du Doubs.

Nous ne ferons ici qu'une simple observation au sujet des inondations trop fréquentes de nos fleuves. Généralement, on s'accorde à dire qu'une de leurs principales causes consiste dans le déboisement des forêts, parcequ'alors les eaux pluviales n'étant plus retenues par les obstacles multipliés que leur opposait la végétation, s'écoulent des montagnes sous forme de torrents instantanés, par suite surtout d'une trop rapide imbibition du sol jusqu'aux couches imperméables.

Il a été formé, à Lyon, en 1844, une Commission hydrométrique dont les observations sont des plus précieuses à recueillir, et qui auront encore bien plus d'importance lorsque, comme cela doit nécessairement avoir lieu un jour, elles pourront se développer et s'étendre sur une échelle européenne.

Voici comment cette Commission, qui a pour président M. Lortet, docteur-médecin, et pour secrétaire M. Fournet, professeur à la Faculté des sciences, a elle-même, dans son premier rapport de 1844, déterminé ses opérations en ce qui concerne le bassin de la Saône.

« 1<sup>o</sup> Organiser, dans le bassin de la Saône, un système d'observations hydrométriques ;

« 2<sup>o</sup> Recueillir les faits observés, comparer les quantités de pluie au débit de la rivière, et parvenir ainsi à calculer d'avance le maximum des crues ;

« 3<sup>o</sup> Coordonner les faits recueillis, et, par la publicité, les faire entrer dans le domaine de la science météorologique. »

En prenant, pour base moyenne, l'année normale de 1844, nous voyons, d'après les observations de la Commission, que la moyenne des pluies tombées pendant l'année dans le bassin de la *Saône supérieure*, est de 0<sup>m</sup> 685 ; — dans le bassin de la *Saône inférieure*, de 0<sup>m</sup> 917 ; et dans le bassin du Doubs, de 0<sup>m</sup> 974.